

En Nouvelle-Écosse, la Commission d'énergie de la province a terminé, sur la rivière Sissiboo, la construction de deux centrales hydro-électriques, d'un seul groupe chacune. L'une d'elles, dont la puissance est de 12,000 HP, se situe aux chutes Weymouth et l'autre, d'une puissance de 8,000 HP, aux chutes Sissiboo. La Commission a étudié de près la possibilité d'ériger deux autres aménagements, soit une centrale de 10,800 HP à Riverdale, sur la Sissiboo, et un projet de 90,000 HP, sur le ruisseau Wreck Cove. On s'attend que la *Nova Scotia Light and Power Company Limited* achève en 1963 la construction de sa centrale monogroupe de 7,500 HP sur la rivière Allain (Lequille), à Lequille. Cette société projette aussi de construire une centrale de 6,500 HP sur la rivière Nictaux, à Alpena. Dans le secteur thermo-électrique, une usine de 11,500 kW a été mise en service à Port Hawkesbury, par la *Nova Scotia Pulp Limited*.

A Terre-Neuve, les nouvelles installations de 1961 ont ajouté 1,200 kW de puissance thermo-électrique, grâce à la mise en place d'un groupe de 1,000 kW à la centrale thermique de l'*Iron Ore Company of Canada*, à Carol Lake, au Labrador, et de deux groupes uniques de 100 kW chacun aux usines de la *Newfoundland Light and Power Company Limited*, à Badger et à Baie-Verte. Pour ce qui est de l'hydro-électrique, la *Twin Falls Power Corporation Limited* a poursuivi l'aménagement des chutes jumelles de la rivière Unknown, au Labrador. La première phase des travaux, qui comprend l'installation de deux groupes de 60,000 HP chacun, doit s'achever vers le milieu de 1962. Une fois complété, l'aménagement atteindra une puissance globale de 300,000 HP. Les plans de deux autres installations hydro-électriques, dans la partie insulaire de la province, ont été élaborés. Dans le premier cas, c'est la *Southern Newfoundland Power and Development Limited* qui projette de mettre en place, sur la rivière Salmon, à la tête de la baie d'Espoir, une puissance initiale de 77,000 HP, en deux groupes, puissance qui sera éventuellement portée à 350,000 HP. Dans le second cas, il s'agit d'un projet de la *Bowater Power Company Limited*, qui envisage un aménagement hydro-électrique de 54,000 HP sur le ruisseau Hinds.

A Saint-Jean-Est, au Nouveau-Brunswick, la centrale thermique de la baie Courtenay, de la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, a commencé de fonctionner en 1961, par suite de l'installation d'un premier groupe de 50,000 kW. En ce qui concerne les aménagements futurs dans le domaine thermo-électrique les projets de la Commission comprennent la construction d'une centrale à vapeur de 60,000 kW à Newcastle Creek, sur le lac Grand, qui est censée entrer en service en 1964. Dans le domaine hydro-électrique, on s'attendait que l'installation d'un groupe additionnel à l'usine de la Commission à Beechwood, sur le fleuve Saint-Jean, fût terminée au début de 1962. Le nouveau groupe, avec turbine de 55,500 HP, portera la puissance globale installée à Beechwood à 145,500 HP, en trois groupes. D'autre part, la Commission a continué d'étudier un emplacement hydraulique sur le fleuve Saint-Jean, à Mactaquac, à environ 15 milles en amont de Fredericton. Tout semble indiquer qu'un total d'environ 600,000 HP pourrait y être aménagé.

Dans l'Île-du-Prince-Édouard, la ville de Summerside a ajouté un groupe de 2,200 kW à sa centrale diesel-électrique, portant ainsi la puissance globale de l'usine à 5,081 kW, en huit groupes. La *Maritime Electric Company Limited* projette d'installer un groupe de 20,000 kW à sa centrale thermique de Charlottetown, en vue d'y augmenter la puissance de 32,500 kW déjà disponible.

Québec.—En 1961, la province de Québec n'a ajouté que 76,700 HP à la forte capacité génératrice hydraulique dont elle dispose déjà. Cependant, ce chiffre ne donne pas une juste idée de l'activité de la province dans le domaine de la construction hydro-électrique, car les installations actuellement en chantier apporteront un supplément d'environ 240,000 HP en 1962, et de plus de 5,900,000 HP dans les années subséquentes. En outre, on prévoit pour 1964 environ 300,000 kW de nouvelle puissance thermo-électrique.